

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Vie des Quartiers

REF : QUARTIERS2007002

OBJET : Modification du plan de financement de l'étude de faisabilité "pôle culturel et citoyen" à la Maladrerie

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal du 19 octobre 2006, autorisant le Maire à déposer une demande de subvention,

Vu le courrier de la Direction Départementale de l'Équipement, notifiant une réponse négative à la demande de financement,

Considérant l'intérêt de développer une nouvelle dynamique et de nouveaux projets sur le secteur Maladrerie et donc la réaliser cette étude,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» et Madame YONNET du groupe "Elus Socialistes et Républicains" s'étant abstenus.

DELIBERE :

Article Unique : Valide le nouveau plan de financement de l'étude de faisabilité « pôle culturel et citoyen » à la Maladrerie avec Plaine Commune et l'OPHLM

Le Maire